

Renseignements utiles à qui voyage

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **17 (1937)**

Heft 4

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Renseignements utiles à qui voyage

SUISSE

Abonnements régionaux de vacances en Suisse pour le printemps, l'été et l'automne 1937

Cette année aussi, les entreprises suisses de transport délivrent, pour les principales régions de vacances, des abonnements de 8 jours donnant droit à un nombre illimité de parcours dans une région déterminée. Ces abonnements ne sont pas valables le dimanche, mais ils le sont, par contre, tous les jours de fête qui ne tombent pas sur un dimanche. Ils sont délivrés tous les jours ouvrables. Ces abonnements comportent une réduction de prix considérable vis-à-vis des billets ordinaires. En dehors de leur zone de validité proprement dite, leurs porteurs jouissent en partie, dans les régions limitrophes, de réductions allant jusqu'à 50 % pour les taxes des bateaux et chemins de fer de montagne et jusqu'à 37 % pour les taxes des lignes automobiles postales. Le prix de l'abonnement régional est réduit de moitié pour les enfants de 4 à 12 ans. Les abonnements régionaux de vacances sont délivrés dès aujourd'hui et jusqu'au 31 octobre pour la région de Locarno et celle de Lugano, du 1^{er} mai au 31 octobre pour les régions de Montreux et de Vevey, du 15 mai au 2 octobre pour l'Oberland bernois et celle du Lac des Quatre-Cantons, du 15 mai au 30 septembre pour la région de la Suisse orientale et celle d'Appenzell et du 15 juin au 30 septembre pour les régions de Coire, de l'Oberland grison, de Davos, de Saint-Moritz-Pontresina et de Schuls.

Ces abonnements peuvent être obtenus, en Suisse et à l'étranger, dans toutes les agences de voyages importantes.

Il est permis en Suisse d'interrompre à volonté un voyage en chemin de fer

La commodité que présente un voyage en auto, de pouvoir s'arrêter en route à volonté, est à la portée, en Suisse, du voyageur en chemin de fer. Si vous avez envie de vous arrêter en route pour visiter une curiosité qui vous intéresse vous pouvez vous arrêter à volonté et plusieurs fois, sans aucune formalité, dans les limites de la durée de validité de votre titre de transport.

10 voyages aller et retour en un mois

Depuis le 1^{er} février, les chemins de fer fédéraux délivrent des abonnements pour dix courses d'aller et retour à effectuer en un mois entre deux stations déterminées. Les prix de ces abonnements sont si réduits que la course aller et retour revient en moyenne au coût d'un demi-billet d'aller et retour. Cette facilité de transport sera surtout appréciée des clients du chemin de fer désireux de faire deux ou trois courses par semaine, pour suivre, par exemple, des cours en ville, assister à des concerts, à des représentations théâtrales, à des conférences, à des manifestations sportives, etc., soit, enfin, pour se rendre chez un médecin.

Si vous venez en auto

les formalités de frontière sont réduites à leur plus simple expression. Pièces à présenter en douane : le permis de conduire, le permis de circulation et la carte d'entrée provisoire :

pour 10 jours 2 francs, 20 jours 4 francs, 40 jours 6 francs. Plusieurs routes alpestres conduisant aux centres sportifs restent ouvertes à la circulation durant tout l'hiver : (Zurich)-Coire-Lenzerheide-Julier-Engadine; Engadine-Maloja-(Milan); le Col des Mosses (Fribourg)-Château d'Oex-Lac Léman). Les Chemins de fer fédéraux, la Compagnie du Loetschberg et le Chemin de fer rhétique se chargent à peu de frais du transport des voitures par les grands tunnels subalpins (Gothard, Simplon, Loetschberg, Albula). Plusieurs régions sportives sont desservies par les confortables autocars chauffés de l'Administration des Postes.

FRANCE

Nouveau réseau aérien postal en France

La Compagnie française de trafic aérien Air-France sera chargée sous peu de réorganiser le réseau postal aérien interne. Dans le cadre des crédits usuels accordés à l'Administration des Postes, la Chambre a réservé une somme de 10 millions de francs français pour l'ouverture d'un réseau postal aérien interne. Des lignes postales régulières sont prévues entre Paris-Avignon-Marseille-Cannes et Paris-Bordeaux-Toulouse, sur lesquelles les lettres « par avion » seront transportées sans supplément de taxe. Les lettres expédiées le matin et à midi de Paris vers le Sud-Ouest et le Sud-Est de la France seront automatiquement transportées par ces nouvelles lignes postales. Le programme de la première année prévoit trois services par jour entre Marseille et Paris. L'inauguration d'un service postal régulier de nuit sera envisagée dès que les installations nécessaires d'éclairage et d'équipement radio-électriques des escales intermédiaires seront terminées.

Dimanche prochain allez à Fontainebleau goûter les joies de la forêt et des bords de la Seine

EXCURSIONS — CAMPING — BAINS
PECHE — CANOTAGE

Billets spéciaux A. R. chemin de fer : 10 francs.
Enfants de 3 à 7 ans : 5 francs.
Billets spéciaux A. R. combinés chemins de fer et autocars P.-L.-M. : 17 francs Gorges d'Apremont, 35 francs toute la forêt (moitié prix pour les enfants de 3 à 7 ans).
Renseignez-vous. PARTEZ P.-L.-M.

Bureau de renseignements pour le transport des marchandises

La Compagnie a installé un bureau de renseignements pour le transport des marchandises au n° 88 de la rue Saint-Lazare. Tél. Trinité 04-80. Poste n° 355.

Sans vous déranger, un simple appel téléphonique, vous pouvez obtenir pour vos envois en bagages, en colis express, en colis postaux ou agricoles, au tarif des petits colis, de la grande ou petite vitesse, les renseignements que vous désirez sur l'acheminement, les prix, les délais, les itinéraires, etc.

Adressez-vous donc au Bureau R. T. M. : le P.-L.-M. est à votre entière disposition.